

Grille tarifaire JPME au 1^{er} août 2021 pour la fourniture d'électricité

Electricité verte JPME: 5% moins cher que le tarif réglementé en vigueur TTC

TARIF DE BASE (TTC)			
100% d'origine renouvelable - (le client doit autoconsommer en partie)			
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (EUR €)	Tarif du kWh (EUR €)	
		Tarif TRV EdF	Tarif JPME
	TTC	TTC	TTC
3 kVA	8,74	0,1558	
6 kVA	11,47	0,1558	0,1480
9 kVA	14,27	0,1605	0,1480
12 kVA	17,12	0,1605	0,1525
15 kVA	19,81	0,1605	0,1525
18 kVA	22,59	0,1605	0,1525
24 kVA	28,40	0,1605	0,1525
30 kVA	34,03	0,1605	0,1525
36 kVA	39,81	0,1605	0,1525

TARIF HEURES CREUSES / HEURES PLEINES (TTC)					
100% d'origine renouvelable - (le client doit autoconsommer en partie)					
Puissance souscrite	Abonnement mensuel (EUR €)	Tarif du kWh (EUR €)			
		Tarifs TRV EdF		Tarifs JPME	
	TTC	HP TTC	HC TTC	HP TTC	HC TTC
6 kVA	12,15	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
9 kVA	15,42	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
12 kVA	18,60	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
15 kVA	21,70	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
18 kVA	24,64	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
24 kVA	31,00	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
30 kVA	36,85	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283
36 kVA	41,36	0,1821	0,1350	0,1730	0,1283

Les prix toutes taxes comprises (TTC), tels qu'indiqués sur les grilles tarifaires ci-dessus correspondent à :

- L'abonnement annuel, dont le montant est fonction de la puissance mise à disposition,
- Le prix du kWh qui correspond au prix unitaire de chaque kWh consommé par le client.

Chacune de ces deux parties du prix intègre le prix de l'acheminement de l'électricité sur les réseaux, auquel s'ajoutent :

- les Taxes sur la Consommation Finale d'électricité (TCFE), d'un montant maximum de 0,99cts € / kWh HTVA,
- la Contribution aux charges de Service Public de l'Électricité (CSPE), d'un montant de 2,25 cts € / kWh HTVA,
- la Contribution tarifaire d'acheminement (CTA),

- la TVA au taux de 5,5% pour l'abonnement et la CTA, et au taux de 20% pour les consommations, les autres taxes et contributions (CSPE et TCFE). Le coût d'acheminement, taxes et contributions pour le surplus alimentant la E-batterie® seront répercutés selon les tarifs d'acheminement, taxes et contribution en vigueur. Le surplus de production supérieur à la consommation du client sera racheté au prix spot moyen de l'année en cou

